



HABILITATION ELECTRIQUE BS

OBJECTIFS :

Exécuter en sécurité des manœuvres sur des installations électrique dans le respect de la norme NFC 18-510.
Obtenir les connaissances nécessaires permettant la délivrance d'une habilitation BE Manœuvre.

PEDAGOGIE :

Tableau
Vidéo projecteur
Support vidéo.
Contrôle des connaissances
Exercices pratiques
Remise d'un document récapitulatif à chaque stagiaire

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne n'étant pas électricien de métier, devant réaliser des interventions élémentaires sur des circuits terminaux (maxi 400V et 32A courant alternatif) tels que :

- ✓ remplacement raccordement de chauffe eau, convecteurs, volets roulants
- ✓ remplacement de fusibles BT, réarmement de protection
- ✓ remplacement à l'identique d'une lampe, d'un socle de prise de courant, d'un interrupteur
- ✓ raccordement sur bornier en attente
- ✓ réarmement d'un dispositif de protection

Ex : chauffagistes, plombiers, gardiens, peintres, réalisant uniquement ce type de manœuvre.

PRE-REQUIS :

Des connaissances en électricité ne sont pas demandées.
Les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

PARTICIPANTS :

Minimum : 4 personnes
Maximum : 10 personnes

DUREE :

2 jours, soit 14 heures

INTERVENANT :

Electricien d'équipement

LIEU DE LA FORMATION:

En intra : Sur site
En inter : Crasville (50630).

Formation théorique

- Contraintes règlementaires
- Les risques électriques et leur prévention
- Définitions des opérations en électricité
- Conduite à tenir en cas d'accidents corporel et matériel

- Comment travailler en sécurité
 - ✓ Distance de sécurité
 - ✓ Autorisation de travaux
 - ✓ Manœuvre et consignation
 - ✓ Matériel de sécurité électrique
 - ✓ Outils électriques portatifs à main

Formation pratique

- Présentation des équipements électriques
 - ✓ Installations BT/HT
 - ✓ Comptage
 - ✓ Armoires, coffrets, canalisations...

- Revue des dangers inhérents à ces équipements

Test d'évaluation

- QCM d'évaluation sur les connaissances acquises lors du stage

- Evaluation pratique

- Correction et synthèse en commun

Une carte d'habilitation sera remise à l'employeur qui la signera pour autoriser la personne habilitée à effectuer les travaux suivant ses compétences.



S.A.R.L. au capital de 8000€ - RCS Cherbourg : 509 137 790 - Siret : 509 137 790 000 28
Numéro d'existence auprès du Préfet de la région Basse Normandie : 25500094750
29 Hameau Belle Croix, 50630 CRASVILLE Tél : 02 33 23 14 41
e-mail : contact@h2sformation.fr Site internet : www.h2sformation.fr